

BULLETIN DE PAIE

29/11/2024 au 30/11/2024

EMPLOYEUR	DOSSIER/SALARIE	EMPLOI
PANTANO ALBERTO	P0381/001/N1/0/0	Chef pâtissière
13 Rue de la Tour	N° SECURITE SOCIALE	QUALIFICATION-COEFFICIENT
42630 Regny France	2 88 05 59 172 038 32	Coeff 175 Niv Pos
Siret / Ape : 93472990600016 / 1071C	Date d'entrée 29/11/2024	sortie ancienneté 29/11/2024
CONVENTION COLLECTIVE	SALARIE	
(9999) - Absence de C.C./ Durée des congés payés : code du travail, art.L.3141-3 à L.3141-20 Durée du préavis : code du travail, art. L.1237-1 à L.1237-5	Mme PANTANO Elodie	
	13 Rue de la Tour	
	42630 REGNY	

Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur	
				Taux	Montant
Salaire de base	151,67	12,5100	1 897,39		
Heures de nuit	2,00	3,1275	6,26		
Entrée/Sortie Hres de base	-137,67	12,5100	-1 722,25		
TOTAL BRUT	14,00		181,40		
SANTÉ					
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	181,40			7,0000	12,70
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	181,40			2,1000	3,81
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	181,40	6,9000	12,52	8,5500	15,51
Sécurité Sociale déplafonnée	181,40	0,4000	0,73	2,0200	3,66
Complémentaire Tranche 1	181,40	4,0100	7,27	6,0100	10,90
FAMILLE	181,40			3,4500	6,26
ASSURANCE CHÔMAGE	181,40			4,3000	7,80
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					1,98
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	178,23	6,8000	12,12		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	178,23	2,9000	5,17		
EXONERATIONS ECRETEMENTS ET ALLEGEMENTS DE COTIS					-50,16
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			37,81		12,46

--

NET SOCIAL			143,59	
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU			143,59	
Impôt sur le revenu	Base	Taux non personnalisé	Montant	Cumul annuel
Impôt sur le revenu prélevé à la source	148,76	0,00	0,00	0,00
Montant net des heures compl/suppl exonérées			0,00	0,00

Heures	Plafond S.S.	Brut S.S.	Retenues	Net Imposable	Cotis. Patron.	NET A PAYER	143,59 €
MOIS	14,00	257,60	181,40	37,81	148,76	12,46	
CUMUL	14,00	257,60	181,40	37,81	148,76	12,46	

REGLEMENT	Chèque
DATE DE PAIE	30/11/2024

Le net imposable à déclarer est indiqué dans le cadre ci-dessus sur la ligne cumul.				Total versé par l'employeur	
CONGES	Acquis	Pris	Solde		
En-cours	0,14		0,14		
N				Jours de congés décomptés :	
N-1				0,00	
				193,86	

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr, rubrique cotisations sociales.

BULLETIN DE PAIE

29/11/2024 au 30/11/2024

EMPLOYEUR	DOSSIER/SALARIE	EMPLOI
PANTANO ALBERTO	P0381/002/N1/0/0	Vendeuse
13 Rue de la Tour	N° SECURITE SOCIALE	QUALIFICATION-COEFFICIENT
42630 Regny France	2 97 05 99 027 675 90	Coeff 155 Niv Pos
Siret / Ape : 93472990600016 / 1071C	Date d'entrée 29/11/2024	sortie ancienneté 29/11/2024
CONVENTION COLLECTIVE	SALARIE	
(9999) - Absence de C.C./ Durée des congés payés : code du travail, art.L.3141-3 à L.3141-20 Durée du préavis : code du travail, art. L.1237-1 à L.1237-5	Mme ROSALIA Sardina	
	26 Rue de la Tour	
	42630 REGNY	

Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur	
				Taux	Montant
Salaire de base	151,67	12,0200	1 823,07		
Entrée/Sortie Hres de base	-137,67	12,0200	-1 654,79		
TOTAL BRUT	14,00		168,28		
SANTÉ					
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	168,28			7,0000	11,78
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	168,28			2,1000	3,53
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	168,28	6,9000	11,61	8,5500	14,39
Sécurité Sociale déplafonnée	168,28	0,4000	0,67	2,0200	3,40
Complémentaire Tranche 1	168,28	4,0100	6,75	6,0100	10,11
FAMILLE	168,28			3,4500	5,81
ASSURANCE CHÔMAGE	168,28			4,3000	7,24
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					1,84
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	165,34	6,8000	11,24		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	165,34	2,9000	4,80		
EXONERATIONS ECRETEMENTS ET ALLEGEMENTS DE COTIS					-52,08
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			35,07		6,02

--

NET SOCIAL			133,21	
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU			133,21	
Impôt sur le revenu	Base	Taux non personnalisé	Montant	Cumul annuel
Impôt sur le revenu prélevé à la source	138,01	0,00	0,00	0,00
Montant net des heures compl/suppl exonérées			0,00	0,00

	Heures	Plafond S.S.	Brut S.S.	Retenues	Net Imposable	Cotis. Patron.	NET A PAYER	133,21 €
MOIS	14,00	257,60	168,28	35,07	138,01	6,02	REGLEMENT	Chèque
CUMUL	14,00	257,60	168,28	35,07	138,01	6,02	DATE DE PAIE	30/11/2024

Le net imposable à déclarer est indiqué dans le cadre ci-dessus sur la ligne cumul.

CONGES	Acquis	Pris	Solde	Total versé par l'employeur	
En-cours	0,14		0,14	174,30	
N					
N-1					

Jours de congés décomptés :
0,00

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.
Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr, rubrique cotisations sociales.